

Les financiers, les juristes et les dividendes fictifs : prévention, réparation et répression depuis 1856



Jean-Guy Degos
IRGO - IAE
Université de
Bordeaux
jgdegos@wanadoo.fr



Nelly Hissung-Convert
Université Paris 1
Panthéon Sorbonne
nellyconvert@yahoo.fr

Le présent article étudie les dividendes fictifs depuis qu'ils sont sanctionnés par les lois sur les sociétés commerciales, c'est-à-dire depuis 1856, jusqu'à nos jours. Depuis que les sociétés existent, les membres de celles-ci (associés, actionnaires, dirigeants), motivés par des raisons pécuniaires, savent qu'il y a deux éléments importants qui peuvent inspirer leur stratégie : l'espoir d'obtenir des dividendes, fruits de l'activité de leur capital, et l'espoir de réaliser des plus-values à la vente s'ils souhaitent mobiliser leur titre de propriété. Ils ne sont pas trop regardants sur les moyens qui justifient la fin, et le législateur s'est très tôt penché sur ce problème, récurrent jusqu'à nos jours, en prenant en compte la prévention, la réparation et la répression des faits juridiques qui les font naître et qui causent des dommages aux investisseurs et aux épargnants.

Mots clés : Comptes infidèles - Inventaires frauduleux - Mauvaise foi - Pertes et profits - Résultats - Sanction pénale - Sociétés par actions.

This article examines the case of dividends, since they have been punished by the commercial company's law, since 1856 until today. Since companies exist, the members of them (partners, shareholders, managers), motivated by financial reasons, know that there are two important elements that can inspire their strategy: the hope of getting dividends, fruit activity of their capital, and the hope of realizing capital gains on the sale if they wish to mobilize their title. They are not too fussy about the means justify the aims, and the commercial law was very early considered this problem, recurring to the present day, regarding the prevention, repair and suppression of legal facts to give birth and that cause damage to investors and savers.

Keywords: Non fair accounts - Fraudulent inventories - Bad faith - Profit and Loss - Net income - Criminal penalty - Corporations